

philosophie et TICE

UNE EXPERIENCE COLLÉGIALE OU y a-t-il deux pilotes dans l'avion?

Frank Burbage

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE
LYCÉE HENRI-IV, PARIS

Un partage d'expériences et d'évaluations entre deux enseignants d'un même lycée, partage qui trouve son extension dans un site internet de mise en commun de documents et d'échanges avec les élèves.

Depuis la rentrée de septembre 2005, deux des classes d'« hypokhâgne » (lettres, 1^{re} année) du lycée Henri-IV participent à une expérience qui renouvelle l'enseignement de la philosophie, grâce à l'introduction d'un dispositif pédagogique associant tout au long de l'année deux professeurs travaillant de concert et assistés d'un support informatique adapté.

Issu de réflexions convergentes conduites au printemps 2005 par les deux professeurs qui sont à l'initiative du projet, ce dispositif consiste dans l'organisation d'un parcours de formation commun aux deux classes (80 élèves en tout). Si la technologie informatique s'y trouve impliquée, c'est à la fois comme une condition nécessaire dont les modalités techniques peuvent être décrites assez précisément, et comme une réalité symbolique, dont les ressorts sont peut-être plus complexes, et la signification riche d'une certaine équivocité.

Les objectifs d'une mise en commun des ressources

Rappelons que l'enseignement de la philosophie en classe d'hypokhâgne n'était, jusqu'à la réforme mise en place à la rentrée de septembre 2007, encadré par aucun contenu de programme déterminant, chaque professeur ayant la responsabilité d'organiser pour ses élèves une formation leur permettant de se hisser progressivement au niveau des enseignements et des concours de la seconde année. Les classes d'hypokhâgne sont constituées d'élèves de bon niveau, mais dont les acquis sont variés et parfois même disparates, du fait des différentes séries dont les élèves sont issus – « L » bien sûr, mais aussi « S » ou « ES » –, du fait sur-

tout de la très grande diversité des parcours d'apprentissage de la philosophie effectivement réalisés en terminale. Certains élèves disposent d'une formation initiale assez complète, d'autres ont travaillé de manière fragmentaire, certains parfois de manière superficielle. La première exigence, s'agissant de l'enseignement de la philosophie, tient donc à la consolidation des éléments de connaissance et de réflexion dont l'année de terminale a engagé très inégalement la construction, en vue de constituer une certaine forme de culture philosophique commune. Il est de (bonne) tradition de ne pas séparer l'appropriation des contenus théoriques et celle des techniques – la dissertation, écrite ou orale, restant l'exercice principal proposé aux concours d'entrée des écoles normales supérieures, des écoles de commerce et de management ou des IEP, qui constituent aujourd'hui les débouchés principaux pour les élèves de khâgne.

La coutume pédagogique dominante en classes préparatoires littéraires, et particulièrement s'agissant de l'enseignement de la philosophie, consiste dans un face-à-face toujours très individualisé : le professeur propose à sa classe un parcours de réflexion qui se nourrit des grandes traditions de la philosophie, mais qui ne s'y réduit pas, et qui s'enrichit de l'interprétation singulière que le professeur élabore et expose.

C'est cette respectable coutume que le travail engagé depuis deux ans cherche à renouveler. Au fil des années passées à conduire des enseignements parallèles dans des classes semblables, mais sans aucune synergie, l'habitude de ne *jamais* partager les expériences, les évaluations ou les doutes, de ne *jamais* rechercher collégialement les moyens d'une diversification et d'un enrichissement mutuels, a fini par apparaître très paradoxale. Et conséquemment, il a semblé très naturel de se décider – c'était en juin 2005 – à ébranler quelques vieilles habitudes, pour élaborer un parcours de formation commun, auquel sont désormais associées deux divisions (au sens administratif) qui, philosophiquement parlant, ne constituent plus en réalité qu'une seule classe, dotée d'objectifs et de moyens augmentés, et dont deux professeurs assument ensemble la responsabilité (l'un et l'autre participant, par exemple, aux deux conseils de classe). Plusieurs visées se trou-

vent ainsi associées : la recherche d'un meilleur ajustement des cours et des exercices à des élèves dont les situations et les besoins sont assez différents, parfois hétérogènes, et qui bénéficient ainsi du contact et du soutien de deux « styles » professoraux complémentaires ; celle d'une plus grande réactivité pédagogique, liée aux bénéfices d'une production et d'une évaluation croisées des cours et des exercices, soumis à la vigilance critique d'un double observateur ; celle d'une parole philosophique plurielle, intégrant publiquement la différence des voix, des manières de penser et de dire.

Concrètement, il a été demandé à l'administration du lycée d'aligner deux des quatre heures hebdomadaires consacrées à la philosophie. Ce qui a permis : d'assurer en commun des séances de cours dans lesquelles les deux professeurs interviennent ensemble, en se relayant pour prononcer le cours, le second se faisant alors spectateur silencieux et attentif (ce qui ne veut pas dire impartial !) en se réservant la possibilité d'intervenir de manière ponctuelle pour reprendre ou compléter l'exposé de son collègue ; ou de faire cours alternativement dans l'une ou l'autre classe – celles-ci restant alors séparées – sur la base d'un cours qui reste alors conçu et prononcé individuellement, au fil des domaines ou des questions travaillées par chacun des professeurs. Il importe bien sûr de veiller à ce que ces variations diverses ne viennent pas briser une nécessaire continuité pédagogique, à ce que les cours distincts restent bien complémentaires – il suffit d'un minimum de concertation pour organiser cela.

La plupart du temps, les cours donnés en commun correspondent aux corrigés de dissertation, retravaillés sur un plan à la fois technique et théorique sur la base d'une préparation elle aussi commune. Pour les corrections, les compositions sont réparties entre les deux professeurs, ce qui permet aux élèves d'être lus et évalués, en alternance, sous des perspectives variées.

Quelle place et quelles fonctions pour l'outil informatique ?

Les deux professeurs se sont dotés d'une adresse électronique commune – et partant d'un nom composé qui symbolise la mutualité – qui permet aux élèves d'entrer en relation avec l'un ou l'autre. Chacun assure donc, dans le respect de ses adresses privées ou personnelles, alternativement ou conjointement, un certain suivi organisationnel et pédagogique de la classe au-delà des cours. Il revient aux élèves – cela leur est prescrit en début d'année – de se doter eux-mêmes, si ce n'est déjà fait, d'une adresse de courriel, en utilisant leurs moyens propres ou ceux qui sont mis à leur disposition par le CDI. Pour un certain nombre d'entre eux – qui ne sont pas socialement parlant les plus démunis –, la fréquentation même occasionnelle d'Internet ne va pas de soi. C'est l'occasion d'apprendre de leurs camarades transmettant leur expérience et leur débrouillardise.

L'arborescence du site comporte trois rubriques : « Cours », « Dissertations », « Colles ».

La classe est dotée d'un blog, dédié aux questions d'ordre philosophique (le courrier électronique direct est ainsi réservé aux problèmes d'organisation), sur lequel tous les élèves sont invités à intervenir lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs lectures ou leurs préparations, comme dans le travail qu'ils effectuent à partir des cours. Ces deux années écoulées – cela peut évidemment changer –, on constate que le recours au blog reste assez rare. Peut-être les élèves hésitent-ils, par pudeur, à rendre leurs questions publiques ? Peut-être préfèrent-ils la question posée en fin de séance, ou à l'occasion d'une séance d'interrogation orale, et qui permet un contact personnel plus direct avec l'un ou l'autre ? Cela étant, les questions posées sont judicieuses et témoignent d'un travail approprié.

Un site est dédié à cet enseignement commun de la philosophie. Il est, lui, d'usage universel et habituel. Chaque élève le consulte régulièrement et est averti (par courriel) de la modification des informations qui s'y trouvent recueillies et rendues disponibles. Son arborescence est simple, et comporte trois rubriques : « Cours », « Dissertations », « Colles [interrogations orales] ». La rubrique « Cours » présente, séquence par séquence, l'avancement du travail conduit par chaque professeur (correspondant à la partie des enseignements qui reste distincte). Elle comporte une série de renvois à des extraits de textes téléchargeables par les élèves ou exploitables directement sur écran – chaque élève ayant en responsabilité de composer sa propre bibliothèque – numérique ou sur papier (le CDI du lycée autorise certaines impressions, lorsqu'elles sont à la demande et sous le contrôle des professeurs). Elle comporte aussi des liens vers d'autres sites offrant aux élèves des textes de référence ou de la documentation utile à l'approfondissement et à l'appropriation des cours ou aux préparations. Ces travaux intègrent régulièrement des lectures, que les élèves effectuent soit à l'avance, soit *a posteriori*, sur la base du travail fait en classe. La rubrique « Dissertations » intègre les éléments de cours correspondant aux corrigés des travaux écrits, ainsi que des éléments de bibliographie associés à certains conseils de méthode qui viennent non pas redoubler mais compléter les conseils techniques donnés et exemplifiés en cours. C'est l'occasion de satisfaire en partie – mais en partie seulement ! – la demande des élèves, toujours inquiets et soucieux de « méthode », mais surtout de les renvoyer sans cesse à la pratique même de l'écriture, de la lecture ou de la conversation. La rubrique « Colles » a une fonction exclusivement organisationnelle : elle permet de gérer à distance les plannings et les programmes de travail.

Jusqu'alors, il n'a pas été proposé, comme cela se fait dans d'autres disciplines, des travaux en classe ou en groupe utilisant les ressources d'Internet. Cela tient essentiellement à une pratique du cours qui, même lorsqu'il s'élabore et se prononce à deux voix, reste de nature magistrale. C'est donc plutôt au-delà des cours que les élèves sont invités à « naviguer » et à tirer pro-

fit des ressources des réseaux. Des conseils et des suggestions sont donnés à cet effet sur le site de la classe.

Une extension récente : l'enseignement de la philosophie en « CPES »

La collégialité expérimentée en 2005-2006 a été développée en 2006-2007 lors de la mise en place au lycée Henri-IV d'une nouvelle classe, dite « classe préparatoire aux études supérieures » et s'adressant spécifiquement à des élèves boursiers, aspirant à intégrer les classes préparatoires, et ayant besoin pour cela d'une année de consolidation. La classe accueille des « scientifiques », des « littéraires » et des « économistes », qui se destinent à l'une ou l'autre des voies. L'enseignement dispensé associe des enseignements de tronc commun (dont trois heures de philosophie) à des enseignements de spécialité (dont deux heures de philosophie pour les futurs hypokhâgneux). Une place importante est donnée à l'ouverture culturelle. L'assistance de tuteurs recrutés parmi les anciens élèves du lycée joue un rôle important.

Pour ces élèves aussi, la familiarisation avec Internet constitue un enjeu décisif, d'autant plus que certaines habitudes héritées du collège et du lycée – liées la plupart du temps à des « copier-coller » parfois paresseux et souvent contre-productifs – doivent être déconstruites et refondées sur des bases intellectuelles plus satisfaisantes.

En CPES, le dispositif de mutualisation est resté d'une moindre ampleur : les programmes de cours et les exercices sont élaborés en commun, les copies sont réparties et évaluées de manière collégiale ; mais les deux professeurs n'interviennent ensemble que de manière ponctuelle, lors de la remise d'une série de copies par exemple. C'est là aussi par l'intermédiaire d'un site internet dédié à la classe que se prépare et s'approfondit le travail de la classe en philosophie

Une expérience imitable

Si l'enseignement proposé dans la CPES reste très particulier et dépendant du projet d'établissement propre au lycée Henri-IV pour la période 2006-2009, le dispositif collégial d'enseignement dont bénéficient les deux classes d'hypokhâgne, en revanche, est susceptible d'être reproduit et perfectionné dans tout établissement disposant de classes fonctionnant en parallèle. Il ne requiert pas de moyens ou d'investissements particuliers, au-delà de ceux qui sont aujourd'hui à la disposition de tous les professeurs et de tous les élèves.

Cette expérience a bénéficié du soutien de la direction du lycée, dans le respect de la liberté pédagogique et l'attention aux efforts de renouvellement. En 2007-2008, c'est d'ailleurs l'ensemble des horaires de philosophie qui sera aligné, pour faciliter les échanges et le travail commun.

La partie informatique du dispositif pourrait évidemment être développée, même s'il a semblé pour l'ins-

tant raisonnable de s'en tenir à un usage principalement instrumental des ressources des réseaux.

À quoi il faut bien sûr joindre l'élément subjectif, qui joue dans cette entreprise un rôle décisif : une solide complicité des paroles et des regards, particulièrement sensible lorsque les élèves s'aperçoivent, étonnés, qu'on peut aussi être un professeur... à l'écoute d'un autre professeur, capable de se taire (tiens... un professeur qui se tait !) et, ce faisant, de se faire le médiateur d'une attention discrète, et active. ●

Deux extraits du site

Section I – Cours

• Lundi 11 et mardi 12 septembre 2006, cours PM :

Le cours se référera aux pratiques artistiques d'Orlan, ainsi qu'à la catégorie « Net », version 1999, du festival Ars Electronica (Lintz, Autriche). Il évoquera par ailleurs la réflexion sur l'art du peintre new-yorkais Barnett Newman, et notamment certains passages d'un texte intitulé *The Sublime is Now!* ou *L'Heure est au Sublime!*

– On pourra approfondir le travail du cours par la lecture de l'ouvrage d'Yves Michau, intitulé *La Crise de l'art contemporain* (PUF)

– Également, certaines références du cours à des œuvres esthétiques peuvent être consultées en suivant les liens suivants : le site de l'artiste italien Piero Manzoni, puis un site consacré à son travail, et enfin – pour approfondir... – un site prolongeant ses intuitions esthétiques.

• Jeudi 14, mardi 19 et jeudi 21 septembre 2006, cours FB :

Histoire et progrès. Introduction. Le cours prend son départ dans l'analyse du discours officiel d'inauguration du Musée dit des « Arts premiers » (Quai Branly), à télécharger. L'introduction requiert la lecture parallèle du texte de Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, dont un extrait consacré à la notion d'ethnocentrisme peut lui aussi être téléchargé.

– On pourra approfondir le travail par la lecture du *Discours sur les sciences et les arts* de Jean-Jacques Rousseau. [...]

Connaître et agir – Notice bibliographique

• Les textes et ouvrages mentionnés sur cette liste le sont purement à titre de suggestions. Il s'agit donc d'une liste qui n'est ni exhaustive ni prescriptive, mais seulement indicative.

• Faire bon usage d'une bibliographie requiert une certaine habileté et de la sérénité. Il n'est ni possible ni judicieux de « tout » lire (d'ailleurs, comme la liste n'est pas exhaustive, ce « tout » ne correspondrait pas à grand-chose). Il est sans doute judicieux, en revanche, de se concentrer sur quelques lectures, patientes et précises. Mais aussi de disposer d'une certaine variété dans les perspectives, susceptible d'enrichir la réflexion et d'aider à la composition de la dissertation. Les livres de philosophie échappent souvent à ce qu'on imagine pouvoir être une compréhension immédiate : cela appartient pleinement à la philosophie. Ne pas s'inquiéter donc, mais avancer tranquillement...

• Ne pas oublier aussi que la philosophie se réfère à des situations réelles, personnelles ou collectives, qu'il faut chercher à déterminer, pour ne pas se perdre dans une mauvaise abstraction. Évidemment, cela ne signifie pas qu'une dissertation n'est qu'un assemblage d'exemples de situations empiriques plus ou moins triviales !

• Les ouvrages signalés sont généralement publiés dans des éditions de poche et donc facilement accessibles – et peu onéreux à l'achat. [...]

